



ANNÉE SCOLAIRE 2023/2024

## FICHE D'URGENCE (DOCUMENT NON CONFIDENTIEL)

### Identité de l'élève

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Classe :

### Personnes à contacter :

	Responsable légal 1	Responsable légal 2	Autre (préciser le lien avec l'élève) :
NOM			
Prénom			
Adresse			
Code postal			
Ville			
📍 Domicile			
📍 Travail			
📍 Portable			

### Informations complémentaires

Date du dernier rappel antitétanique :    /    /                      (pour être efficace, cette vaccination nécessite un rappel tous les 5 ans)

Observations particulières que vous jugez utile de porter à la connaissance de l'établissement (allergies, traitements en cours, précautions particulières à prendre...)

### Nom et numéro de téléphone du médecin traitant :

En cas d'urgence, un élève accidenté ou malade est orienté et transporté par les services de secours d'urgence vers l'hôpital le mieux adapté. Un élève mineur ne peut sortir de l'hôpital qu'accompagné de sa famille.

La famille est immédiatement avertie par nos soins.

L'établissement scolaire ne contacte jamais l'assurance scolaire souscrite par les parents en cas de transfert vers un établissement de soins ou vers un médecin ou de retour dans sa famille.

### TRÈS SIGNALÉ

Votre enfant est-il atteint d'une maladie susceptible d'avoir un retentissement sur sa vie au sein de l'établissement scolaire ? Veuillez cocher une case : oui                      non

Si vous avez répondu « oui », vous devez impérativement dans les meilleurs délais, réclamer puis compléter la « fiche de renseignements médicaux confidentiels » puis la transmettre sous enveloppe cachetée à l'attention du médecin et/ou de l'infirmière scolaire.